Bordereau attestant l'exactitude des informations - AMIENS - 8002 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 07/10/2026 - B2026/009186 - 2015 B 00544 - 812 591 691 - 2 H 2 B

2 H 2 B
Société à responsabilité limitée
Au capital de 112 500,00 euros
Siège social : 7Bis Rue du Chevalier de la Barre
80210 FEUQUIERES EN VIMEU
812 591 691 RCS AMIENS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 SEPTEMBRE 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2026

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2026 d'un montant de 86 760,64 euros, en totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 817 511,95 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 septembre 2026

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, ...750... voix ayant voté pour, ...✓... voix ayant voté contre, .../..... voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
La Gérance
Jean-Philippe HERENT

SARL 2H2B

7 bis rue du Chevalier de la

80210 FEUQUIERES-EN-VIMEU

COMPTES ANNUELS

Exercice du **01/04/2025** au **31/03/2026**

COPIE CONFORME

GREFFE

BOUSQUET & ASSOCIÉS

EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

03.22.29.68.68

1 Rue Rose Bertin
80103 ABBEVILLE

bousquet@compta2v.com

ATTESTATION

ATTESTATION

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de **SARL 2H2B** relatifs à l'exercice du **01/04/2025** au **31/03/2026**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	**1 034 773**	euros
Chiffre d'affaires :	**0**	euros
Résultat net comptable :	**86 761**	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Ces diligences n'incluent pas l'inventaire et la valorisation des actifs, notamment ceux des stocks et des éventuels travaux en cours.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ABBEVILLE
Le 03/07/2026

BOUSQUET ABBEVILLE

Gauthier BRUNET
Expert-comptable

Etats financiers au 31/03/2026

Bilan

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/03/2026			31/03/2025
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations	1 030 228		1 030 228	1 030 228
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	**1 030 228**		**1 030 228**	**1 030 228**
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours**				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances				
	Charges constatées d'avance				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	4 545		4 545	4 854
	Total de l'actif circulant (IV)	**4 545**		**4 545**	**4 854**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**1 034 773**		**1 034 773**	**1 035 082**

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an
(2) dont créances à moins d'un an

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/03/2026	31/03/2025
Capitaux Propres	Capital (dont versé 112 500)	112 500	112 500
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	15 000	15 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	730 751	684 615
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**86 761**	**46 136**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	30 228	30 228
	Total des capitaux propres (I)	**975 240**	**888 479**
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	44 416	87 904
	Emprunts et dettes financières divers (2)	11 952	42 588
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 650	1 575
	Dettes fiscales et sociales	1 515	14 536
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes(1) (IV)	**59 533**	**146 603**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	**1 034 773**	**1 035 082**

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	59 533	103 186
(2) Dont emprunts participatifs		

Etats financiers au 31/03/2026

Compte de Résultat

Compte de Résultat

Règlement ANC 2022-06

		31/03/2026		31/03/2025	
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (I)				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes	2 629		2 706	
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires				
	Cotisations sociales				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation (II)	**2 629**		**2 706**	
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**(2 629)**		**(2 706)**	
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS	De participation	90 000		50 000	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé				
	Autres intérêts et produits assimilés				
	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change				
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie				
	Total des produits financiers (V)	**90 000**		**50 000**	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées	1 389		2 281	
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie				
	Total des charges financières (VI)	**1 389**		**2 281**	
	2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	**88 611**		**47 719**	
	3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	**85 982**		**45 014**	
	Produits exceptionnels (VII)				
	Charges exceptionnelles (VIII)				
	4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				
	Participation des salariés aux résultats (IX)				
	Impôts sur les bénéfices (X)	(779)		(1 122)	
	Total des produits (I+III+V+VII)	**90 000**		**50 000**	
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**3 239**		**3 864**	
	BENEFICE OU PERTE	**86 761**		**46 136**	

Soldes Intermédiaires de Gestion

Règlement ANC 2022-06

	01/04/2025 31/03/2026 12 mois	01/04/2024 31/03/2025 12 mois	Ecarts	%
CHIFFRE D'AFFAIRES				
Ventes de marchandises				
- Achats de marchandises				
- Variation stocks de marchandises				
MARGE COMMERCIALE (a)				
Production vendue				
+ Variation production stockée				
+ Production immobilisée				
PRODUCTION DE L'EXERCICE				
- Achats stockés approvisionnement				
- Variation des stocks et approvisionnement				
- Achats de sous-traitance directe				
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)				
MARGES (Commerciale + Production)				
- Achats non stockés (c)				
- Autres charges externes (c)	2 629	2 706	(76)	*-2,81*
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	**2 629**	**2 706**	**(76)**	*-2,81*
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	**(2 629)**	**(2 706)**	**76**	*2,81*
+ Subventions				
- Impôts, taxes sur rémunérations				
- Autres impôts et taxes				
- Salaires				
- Cotisations sociales				
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	**(2 629)**	**(2 706)**	**76**	*2,81*
+ Reprises sur amortissements et provisions				
+ Pdts des cessions d'immos incorp. et corp.				
+ Autres produits de gestion courante				
+ Quote-part des subv. d'invest. virée au résultat				
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions				
- Valeurs cptbles d'immos incorp. et corp. cédées				
- Autres charges de gestion courante				
RÉSULTAT EXPLOITATION	**(2 629)**	**(2 706)**	**76**	*2,81*
Bénéfice-perte sur opérations en commun				
+ Produits financiers	90 000	50 000	40 000	*80,00*
- Charges financières	1 389	2 281	(892)	*-39,10*
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**85 982**	**45 014**	**40 968**	*91,01*
Produits exceptionnels				
- Charges exceptionnelles				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL				
- Participation des salariés				
- Impôts sur les bénéfices	(779)	(1 122)	343	*30,57*
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**86 761**	**46 136**	**40 625**	*88,05*

Etats financiers au 31/03/2026

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 034 773** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **90 000** euros et un total **charges** de **3 239** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **86 761** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2025** et finit le **31/03/2026.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et Méthodes Comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Constructions : 15 à 50 ans
* Aménagements des constructions : 7 à 50 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production et les produits finis ont été évalués à leur coût de production, en éliminant la sous-activité.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est inférieure.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers,

Règles et Méthodes Comptables

susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.